

nir un ralentissement plus ou moins marqué du cœur, et même la syncope qui, dans ces cas, peut être rapidement mortelle. Le chloral est un poison cardiaque à haute dose, suivant l'expression de Gubler, aussi devez-vous vous en abstenir dans les cas de maladie organique du cœur avancée (périodes de non compensation et de cachexie) surtout quand la lésion siège à l'orifice aortique, ou qu'il y a dégénérescence graisseuse du muscle cardiaque. Dans ces cas, surtout dans les lésions aortiques, le cœur est très exposé à la syncope, et cette prédisposition ne ferait qu'augmenter, vous le comprenez bien, sous l'influence du chloral.

Hypnotique à doses moyennes, la paralaldéhyde, à doses très élevées, agit peu sur le cœur ; son action se portant de préférence sur la respiration qui se ralentit alors considérablement et qui se paralyse toujours la première quand la mort survient. J'ai dit que la paralaldéhyde n'est pas analgésique.

L'hypnone, disait-on, ne produit pas d'accidents ; cependant il y en a eu de rapportés. Ce médicament, qui est un acétone mixte, amènerait la mort, de même que le chloral, par paralysie du cœur, mais il est beaucoup moins dangereux que le chloral.

L'uréthane enfin, ou carbamate d'éthyle, dénué comme l'hypnone et la paralaldéhyde, de toute propriété analgésique, est, jusqu'à preuve du contraire, exempt de propriétés toxiques, et présente sur le chloral cet avantage de n'avoir aucune tendance à produire la paralysie du cœur.

Le chloral, la paralaldéhyde, l'hypnone et l'uréthane procurent un sommeil généralement calme, ressemblant en tous points au sommeil naturel, exempt de rêves pénibles, survenant promptement et durant, en moyenne, de 4 à 8 heures, et n'amènent pas ces sensations désagréables : lourdeur de tête, céphalalgie, nausée, vertiges, etc., qui suivent l'administration de l'opium et de la morphine.

Les usages de ces quatre hypnotiques sont les mêmes, à peu de chose près. Ils conviennent surtout à l'insomnie simple, non compliquée, sans cause appréciable, de même qu'à l'insomnie des fièvres essentielles et des inflammations aiguës : fièvre typhoïde, variole, pneumonie, alors que le cerveau est plus ou moins congestionné, le système nerveux plus ou moins surexcité, et que l'opium est mal supporté en général ; à celle du délire alcoolique, de la neurasthénie, de l'hypochondrie, et en général à l'insomnie nerveuse. Enfin, ils rendent les plus grands services dans l'agitation et l'insomnie des maladies mentales, surtout, chose curieuse, quand celles-ci sont à l'état aigu. En effet, plus la manie est aiguë, plus le sujet est agité, et mieux ils semblent agir. Même remarque pour le délire alcoolique et le *delirium tremens*.

Ici pourtant, messieurs, il est encore des réserves à faire au sujet du chloral. Si ce médicament nous donne des succès dans le délire et l'insomnie des fièvres et des phlegmasies, et chez les névropathes qui ne dorment pas ou qui dorment mal, il peut devenir très dangereux chez les alcooliques et chez les aliénés chroniques, principalement chez les premiers, qui sont si fréquemment affectés de maladie organique du cœur et du cerveau, de dégénérescence artérielle, etc., toutes lésions prédisposant à la syncope par paralysie du cœur. Méfiez-vous donc du chloral non-seulement chez les cardiaques avancés, comme je le disais tout à l'heure, mais encore chez les alcooliques invétérés souffrant de *delirium tremens*. Que d'accidents de ce genre je pourrais citer, qui se présentent en ce moment à ma mémoire. D'ailleurs, M. Dujardin-